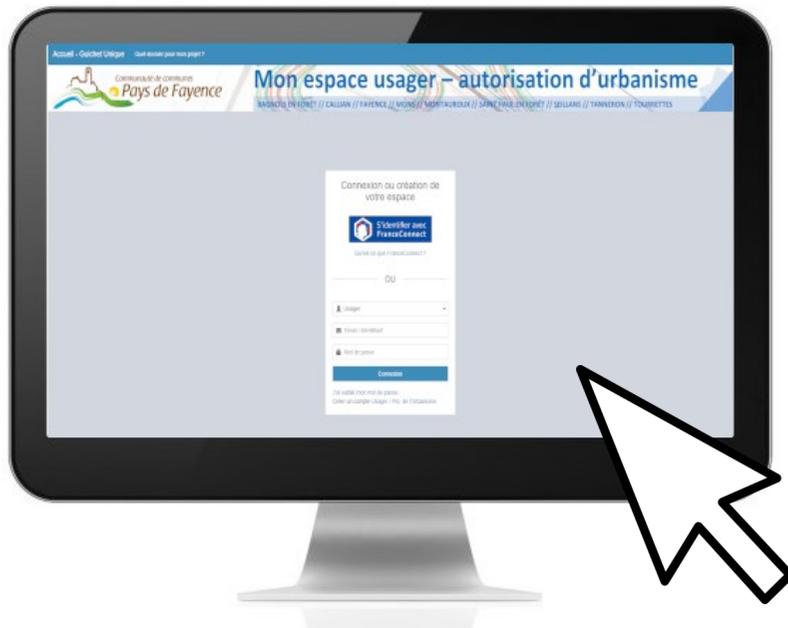


Dém@t de l'Urbanisme

Mon espace usager



Je dépose en ligne

à partir du 1er janvier 2022

**Permis de construire, de démolir ou d'aménager
Déclaration préalable & Certificat d'urbanisme**

Je souhaite réaliser des travaux soumis à autorisation ?

Mon projet ?



**Que je construis, agrandisse ma maison, réalise ma piscine,
clôture ou simplement dépose un certificat d'urbanisme
d'information ou opérationnel :**

Je peux le faire en ligne !

Pourquoi en ligne ?



- **PLUS SIMPLE** : Je suis aidé dans la création de mon dossier et je peux le faire quand je le souhaite (24h/24 et 7j/7)
- **PLUS RAPIDE, ECONOMIQUE ET ECOLOGIQUE** : Plus de délais, de frais postaux, de frais d'impression

Précisions ?



**Ma mairie reste mon interlocuteur pour mon projet,
que mon dossier soit déposé en papier ou en ligne.**

***Mon Maire reste signataire
de mes autorisations d'urbanisme***

Comment déposer son projet en ligne ?



Je crée mon compte sur « mon espace usager »

Se rendre sur l'adresse :

<https://paysdefayence.geosphere.fr/guichet-unique>



Je remplis le formulaire guidé au fil de l'eau

Mes informations, localisation du projet et description



Je télécharge mes pièces complémentaires

Mes plans, mes photos, mes documents annexes



Je valide mon dossier

Mon dossier sera automatiquement réceptionné par ma commune, même en dehors des horaires d'ouverture



Je reçois deux courriels

Le premier pour confirmation d'enregistrement

Le second valant récépissé de dépôt

COORDONNÉES UTILES

Communauté des Communes du Pays de Fayence
1849 RD19—Mas de Tassy—CS 80106
83440 TOURRETTES

Ne pas jeter sur la voie publique